



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Coalition se félicite de la demande de gel des avoirs égyptiens

Le Caire, Paris, Berlin – 22 février 2011. La coalition UNCAC, qui regroupe plus de 240 organisations de la société civile dans plus de 100 pays, parmi lesquelles l'Organisation Afro-égyptienne pour les Droits de l'Homme (AEHRO) et NADAF - Egyptiens Contre la Corruption, se félicite de la décision prise par le parquet égyptien de demander le gel des avoirs à l'étranger de M. Hosni Moubarak et de sa famille.

« Cette décision est une étape importante » a déclaré Maud Perdriel-Vaissière de l'ONG française SHERPA, s'exprimant au nom de la coalition UNCAC. « *Cela va permettre une enquête complète sur la fortune à l'étranger attribuée à l'ancien président égyptien Hosni Moubarak et à sa famille.* »

La semaine dernière, la coalition UNCAC avait publié un communiqué dans lequel elle exprimait son inquiétude quant au fait que l'Egypte n'ait mentionné aucun membre de la famille Moubarak dans sa demande d'entraide judiciaire aux principales places financières.

Les autorités égyptiennes ont montré qu'elles ont entendu le peuple égyptien et ses exigences de transparence et de responsabilité des agents publics. Leur décision démontre que personne n'est au-dessus des lois. « *Nous accueillons avec satisfaction cette décision. Si des fonds ont bien été illégalement transférés, ils peuvent donc être gelés et restitués aux peuple égyptien* » a affirmé Gillian Dell de Transparency International qui coordonne la coalition UNCAC.

La coalition exhorte les Etats à coopérer diligemment avec les autorités égyptiennes, à geler les avoirs concernés et à faire en sorte que les avoirs volés retournent en Egypte.

Le rapatriement des avoirs transférés illégalement d'Egypte contribuerait à fournir des ressources à un pays qui, avec 40% de sa population vivant avec moins de 2 dollars par jour, en a grand besoin.

Note aux éditeurs :

La Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC) est le cadre juridique global le plus complet en matière de lutte contre la corruption. Il s'agit d'un accord irrévocable ratifié par 141 états portant sur les standards et conditions destinés à prévenir, détecter, investiguer et sanctionner la corruption.

La Coalition UNCAC a été créée en 2006 et regroupe près de 200 organisations de la société civile dans 60 pays. Son but est de promouvoir la ratification, l'implémentation et le suivi de la Convention des Nations Unies contre la Corruption. Pour plus d'informations, voir www.uncaccoalition.org .

Contacts médias :

Engi M. El Haddad
Afro-Egyptian Human Rights Organization (AEHRO)
engi@aehero.org

Maud Perdriel-Vaissière
Association SHERPA
maud.perdriel-vaissiere@asso-sherpa.org
+ 33 (0) 1 42 21 33 25
Gillian Dell

Transparency International - Secretariat
gdell@transparency.org
Tel: + 49 30 343 82017